



la lettre d'OBJECTIFS

en Franche-Comté *santé*

 **sommaire**


 **édito**
Innovation et continuité


 **projet**
Le carnet du patient coronarien : une aide utile pour une meilleure prise en charge


 **interview**
Docteur Vuattoux, Président de la nouvelle Fédération des maisons de santé comtoises (FEMASAC) répond à nos questions

 **prévention**
Le dépistage du cancer colo rectal : un nouvel enjeu pour la Franche-Comté

 **repères**
Prévention des effets iatrogéniques des médicaments : agir d'abord auprès des personnes âgées

 **événement**
Du 16 au 22 avril 2007, une nouvelle semaine de la vaccination à dimension européenne

 **réseaux**
Le Réseau Douleur de Franche-Comté : mieux répondre aux attentes des patients dans toute la région

 **brèves**

- Les cancers dans le Doubs
- Nouvelles publications de l'Observatoire régional de la santé (ORS) de Franche-Comté
- "Somnifères et tranquillisants, il est temps d'en parler !"

 **dossier**
Soignant - Assurance maladie : agir ensemble pour les patients, en ville comme à l'hôpital

 **édito**
Innovation et continuité

Ce numéro de printemps d'Objectifs Santé aborde de nombreux sujets. Ils illustrent tous la vitalité des initiatives, programmes et actions menés dans notre région : une nouvelle fédération, celle des maisons de santé, une nouvelle semaine nationale de la vaccination, inspirée de l'expérience franc-comtoise, une nouvelle campagne de dépistage du cancer colorectal...

Cette dynamique soutenue par l'Assurance maladie s'inscrit dans son Programme régional commun (PRC-AM) adopté à la fin de l'année 2006. Le PRC-AM est celui de toute l'Assurance maladie de

Franche-Comté : services administratifs et médicaux du Régime général, de la Mutualité sociale agricole (MSA) et du Régime social des indépendants (RSI). Il a été construit en cohérence avec la Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2006-2009 entre l'Etat et la CNAMTS, le Schéma régional d'organisation des soins (SROS) et le Plan régional de santé publique (PRSP). Vous pouvez retrouver ce programme (et le télécharger) sur le site de l'Urcam (www.urcam.org > L'Urcam en actions > Etudes et publications > 2007).

2007 doit aussi permettre la poursuite et l'amplification des actions de maîtrise médicalisée que l'Assurance maladie développe

avec les professionnels de santé, tant en ville qu'à l'hôpital. Il concerne notamment le médicament (comme les inhibiteurs de la pompe à protons), les transports, l'utilisation de l'ordonnancier bizonne et les arrêts de travail. L'ensemble de ces sujets est traité dans le dossier de cette Lettre. Bonne lecture !

Dr François Baudier
Directeur de l'Urcam de Franche-comté

L'affiche de la semaine nationale de la vaccination est jointe à la Lettre et au Dossier Objectifs Santé.

 **projet**
Le carnet du patient coronarien : une aide utile pour une meilleure prise en charge

Certaines pathologies, en particulier lorsqu'elles sont chroniques, demandent que le patient ait une bonne connaissance de sa maladie et de ses causes. Il s'agit d'adopter de nouveaux comportements favorables à une prise en charge de qualité. C'est cette démarche personnelle et volontaire que permet le carnet du patient coronarien.

Un outil adapté aux besoins des malades
Il a été conçu pour aider le patient dans le cadre d'une démarche d'éducation thérapeutique. Il est encouragé à le remplir avec l'aide de son médecin. Sa présentation, sous forme de livret en plusieurs parties, permet d'expliquer les différents facteurs à prendre en compte pour se soigner : les traitements médicamenteux, le tabagisme, l'activité physique, la diététique, le taux de cholestérol, la tension artérielle, le diabète et le stress. Une équipe pluridisciplinaire (généralistes, endocrinologues, diététiciennes, cardiologues, patients...) a travaillé à sa réalisation.

Le carnet a été utilisé de façon expérimentale auprès de 100

patients pour lesquels le médecin traitant avait demandé une prise en charge à 100% pour une pathologie coronarienne.

Une évaluation positive
Elle a été réalisée par le Comité régional d'éducation à la santé (CRES), avec le soutien du Fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV). Il en ressort que c'est un réel support de connaissances destiné aux patients :

- leur niveau de connaissances sur la pathologie est en effet qualifié "de qualité" par l'évaluateur (note de 14/20 à 15/20)
 - les différentes parties du carnet sont remplies avec un taux de "complétude" de plus de 70% pour l'activité physique, l'alimentation et le cholestérol.
- L'évaluation conclut que le carnet constitue un outil utile d'éducation thérapeutique. Il sera modifié à la marge suite à cette évaluation, avec quelques mises à jour autour des nouvelles recommandations concernant le traitement.


La systématisation de son utilisation
Ce carnet sera généralisé à l'ensemble de la Franche-Comté et adressé à tout patient pour lequel le méde-

cin traitant demandera une exonération du ticket modérateur au titre d'une pathologie coronarienne.

Il est un outil privilégié pour engager et faciliter le dialogue patient/médecin. En effet, si ce carnet favorise la prise en charge de cette affection de longue durée, par une meilleure sensibilisation des facteurs de risque auprès du malade, le rôle du médecin traitant reste primordial pour accompagner son patient.

Pour en savoir plus :
Danièle Sekri, Chef de projets, Urcam
Tél. : 03 81 40 12 72
Email : dsekri@urcam.org

Prévention de la maladie coronarienne



Mon carnet de suivi

Nom

Prénom

Adresse

Date de naissance



interview

La Fédération des maisons de santé comtoises : favoriser la prise en charge pluridisciplinaire des patients et l'égalité d'accès à la santé

Docteur Vuattoux, Président de la nouvelle Fédération des maisons de santé comtoises (FEMASAC) répond à nos questions.

Docteur Vuattoux, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une maison de santé ?

C'est un lieu physique ou virtuel, où sont regroupés plusieurs professionnels de santé qui partagent un projet de soins commun. L'objectif est la prise en charge

du patient dans sa globalité. Pour cela, différents moyens sont mis en place comme le travail en interprofessionnalité jusqu'à la délégation de tâches. L'égalité à l'accès aux soins est un des fondements essentiels des maisons de santé.

Quelle est la plus-value des maisons de santé par rapport à d'autres modes d'exercice ?

Le contexte démographique ainsi que le changement des mentalités des professionnels de santé rend difficile, voire impossible, la continuité de notre exercice sans une réelle modification d'organisation. Les maisons de santé favorisent la prise en charge pluridisciplinaire de nos patients et répond à un réel besoin de la population. De plus, les professionnels de santé y gagnent en qualité de vie et évitent une surcharge de travail ingérable.

Pourquoi avez-vous créé cette Fédération ?

C'est de façon naturelle et sans difficulté que les différentes maisons de santé comtoises ont créé

ensemble la FEMASAC, d'autant que certains besoins se faisaient ressentir :

- besoin d'un soutien à la création de nouvelles maisons de santé (lieu ressource pour toutes les réflexions en cours ou à venir),
- besoin d'échanger entre les maisons de santé et de s'enrichir mutuellement au niveau scientifique,
- souhait de mutualiser des moyens (achats groupés, mise en commun de certains moyens logistiques...)
- besoin de partager des formations communes entre les professionnels et d'accueillir des stagiaires de chaque profession pour leur faire découvrir une autre façon d'exercer en milieu libéral.

Quels sont les grands axes de travail de votre Fédération ?

Lors de nos premières réunions, la FEMASAC a défini plusieurs thèmes de travail : la mutualisation des moyens des maisons de santé, la consultation de prévention, l'éducation thérapeutique, la recherche, la formation continue et initiale, l'aide aux projets en cours ou en réflexion, la constitution d'un site informatique de la FEMASAC.

Concrètement, quelles sont les actions prévues cette année ?

- La consultation de prévention

d'une des maisons de santé de la FEMASAC (stade expérimental) devrait être reproduite dans une autre maison.

- L'éducation thérapeutique devrait commencer en 2007 avec un partage de moyens humains afin de favoriser une offre de soins équivalente en milieu rural et urbain.
- L'aide apportée aux projets de maisons de santé devrait également se faire en collaboration avec l'Urcam et le Conseil régional de Franche-Comté.
- La mutualisation des moyens quant à elle, est très rapidement réalisable.
- Le site de la FEMASAC est en cours de réalisation. L'objectif est de rendre accessibles à tous les résultats des travaux des groupes de travail et d'avoir un aperçu sur les maisons de santé de la Fédération.

Comment peut-on adhérer à votre Fédération ?

Il suffit de contacter un membre du bureau actuel. Je me tiens personnellement à la disposition de quiconque voudrait faire cette démarche.

Pour en savoir plus :

Dr Patrick Vuattoux,
Maison Médicale de Saint-Claude,
42 rue de Vesoul, 25000 Besançon
Tél : 03 81 50 24 24
Email : Vuattoux.patrick@neuf.fr



prévention

Le dépistage du cancer colo rectal : un nouvel enjeu pour la Franche-Comté

Dans le courant de l'année 2007, la région a reçu un avis favorable pour déployer ce programme. Les quatre départements francs-comtois rejoignent les vingt-trois départements pilotes bénéficiant déjà de ce dispositif. La Franche-Comté sera ainsi la première région entièrement couverte par ce dépistage.

Un des cancers les plus fréquents

Avec 36 000 nouveaux cas et 16 000 décès annuels, le cancer colorectal se situe au troisième rang des cancers chez l'homme et au deuxième chez la femme. Les essais réalisés en population générale ont montré qu'il est possible de diminuer de 15 à 20% la mortalité par cancer en pratiquant une recherche de sang occulte dans les selles (test Hemocult®), tous les deux ans, chez les personnes âgées de 50 à 74 ans. Si le test est positif, une coloscopie est proposée au patient.

Les généralistes au coeur du dispositif

Ce sont eux qui remettront le test Hemocult® au consultant. Les coûts inhérents au test et à sa lecture seront pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. En

revanche, la consultation et l'éventuelle coloscopie seront prises en charge selon les conditions habituelles. Les Délégués de l'Assurance maladie (DAM), en lien avec la structure de gestion du dépistage (Association de dépistage des cancers - Adeca), relayeront le message du déploiement du programme auprès des généralistes lors du 1^{er} semestre 2007.

Une organisation régionale unique

En Franche-Comté, c'est l'Adeca, déjà en charge du dépistage du cancer du sein, qui assurera la mise en place de ce nouveau programme. Elle se fera en plusieurs étapes : formation d'une équipe de formateurs régionaux, puis formation des médecins généralistes de la région, le programme d'invitation ne pouvant débuter que lorsque 50% des derniers seront formés. Les premières invitations pourront être lancées à la rentrée 2007. Elles seront précédées d'une information grand public.

Pour en savoir plus :

Dr M. Bonnans, médecin coordonnateur, Adeca Franche-Comté,
8 rue de la Liberté, 25000 Besançon
Tél : 03 81 47 64 64 - Email : mbonnans@adeca-fc.org



**POUR SE PROTÉGER DU
CANCER DE L'INTESTIN
UN TEST SIMPLE À FAIRE CHEZ
VOUS DÈS 50 ANS.**



repères

Prévention des effets iatrogéniques des médicaments : agir d'abord auprès des personnes âgées

Depuis plusieurs années, l'Assurance maladie mène une action régionale de sensibilisation des assurés visant à prévenir les éventuels effets indésirables de prescriptions médicamenteuses multiples.

Poursuivre et amplifier l'effort

Cette action sera reconduite en 2007 auprès des assurés âgés de plus de 65 ans s'étant fait délivrer plus de 9 molécules par mois de septembre à octobre 2006, avec au moins deux prescripteurs différents. L'objectif est d'attirer l'attention sur l'importance de la coordination de leurs soins : si l'assuré ne s'y oppose pas, son médecin traitant recevra la liste des médicaments qui lui ont été délivrés, ce qui pourra aider ce dernier à faire un point sur l'ensemble des traitements en cours.

De nouvelles modalités pour rejoindre les assurés

Elles ont été décidées suite aux remarques faites lors des dernières campagnes d'information, tant par les assurés que par leurs médecins :

- Les molécules servant à traiter des problèmes de santé très ponctuels ne seront plus prises en compte, et la mesure des délivrances sur deux mois consécutifs permettra de concentrer

le message sur des patients suivis pour des pathologies chroniques.

- Les personnes ayant déjà été sensibilisées ne seront pas ciblées à nouveau.
- Une articulation a été recherchée entre cette action et les entretiens confraternels réalisés par les services médicaux de l'Assurance maladie auprès de 244 médecins. Les patients des praticiens ayant été vus en entretiens seront donc exclus du ciblage.

Un bilan 2006 prometteur

Suite à la campagne 2006, d'importants changements ont été soulignés dans les délivrances de médicaments :

- pour 76% des assurés ciblés en septembre 2005, le nombre de molécules délivrées en septembre 2006 est en baisse,
- le nombre de molécules délivrées en moyenne aux patients qui avaient plus de 10 délivrances en septembre 2005 a baissé de 3,1 molécules en septembre 2006.

Ces résultats encourageants sont à mettre au crédit des assurés et de leur médecin traitant : les efforts accomplis pour mieux suivre les traitements et les réévaluer font progresser la qualité de soins parmi la population des personnes



âgées souvent atteintes de maladies chroniques et à risque de polymédication.

Pour en savoir plus :

Didier Carel, chef de projets, Urcam
Tél. : 03 81 40 12 70 - Email : dcarel@urcam.org



événement

Du 16 au 22 avril 2007, une nouvelle semaine de la vaccination à dimension européenne

Conscient de l'enjeu important de santé publique que constitue

une couverture vaccinale optimale, l'Urcam de Franche-Comté, ses partenaires et les professionnels de santé développent, depuis 2004, un programme régional de promotion de la vaccination unique en France. Cette action pilote prend aujourd'hui une dimension nationale et internationale.

Un succès qui inspire

Le programme franc-comtois réside dans l'instauration d'une semaine annuelle de la vaccination, période où médecins et patients sont sensibilisés au geste vaccinal. Les résultats déjà obtenus soulignent l'adhésion et l'implication des professionnels de santé et de la population à ce programme et encouragent à sa reconduction*.

La Direction générale de la santé (DGS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), en liaison avec l'Organisation mondiale de la santé, souhaitent relayer cette dynamique en France avec les régions volontaires. L'objectif poursuivi est de favoriser une meilleure compréhension de la protection vaccinale qui reste non satisfaisante dans certains départements et/ou pour certains vaccins.

2007, une mobilisation à poursuivre

La quatrième semaine régionale de la vaccination s'inscrit donc maintenant dans le calendrier national. Soucieux d'accompagner les professionnels de santé dans la réussite de cette nouvelle campagne, comme les années précédentes, des documents de sensibilisation à la vaccination seront diffusés auprès de certains professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières...) et de l'ensemble de nos partenaires (Ci-joint un exemplaire de l'affiche). Une campagne de communication sera réalisée pour promouvoir cette manifestation auprès du grand public.

Les Délégués de l'Assurance maladie (DAM), lors de leurs prochaines visites, remettront aux médecins généralistes un kit "vaccination, ouvrons le dialogue" produit par l'Inpes à destination des généralistes ainsi que des brochures "questions de vaccination" pour leurs patients.

Pour en savoir plus :

Frédéric Tarrapey, chef de projets, Urcam
Tél. : 03 81 40 12 76
Email : ftarrapey@urcam.org
www.urcam.org > 1 thème 1 clic > Vaccination



* Voir aussi le Dossier Objectifs Santé n°11 sur www.urcam.org > l'Urcam en actions > Etudes et publications > 2005 > Dossier Objectifs Santé sur la vaccination.



réseau

Le Réseau Douleur de Franche-Comté : mieux répondre aux attentes des patients dans toute la région

Il souhaite apporter une solution rapide et adaptée aux problématiques de la douleur aiguë rebelle ou chronique. Ce réseau concerne les patients adultes et enfants de Franche-Comté.

Une organisation développant une offre de qualité

Elle vise à :

- aider à la prise en charge de la douleur en lien étroit avec la médecine ambulatoire, sans se substituer à celle-ci, par un échange permanent,
- apporter une réponse rapide et adaptée aux problèmes posés par les patients, quelques soient leur lieu de vie et leur milieu social, autant sur le versant ambulatoire qu'hospitalier,
- répondre aux questions des médecins libéraux grâce à la mise en place d'une consultation pluridisciplinaire de proximité dans tous les centres hospitaliers régionaux,
- permettre à tous les patients de Franche-Comté de pouvoir bénéficier des techniques de neurochirurgie, de radiologie interventionnelle et d'anesthésie utilisées dans les douleurs rebelles et développées en grande partie au CHU de Besançon,
- former les soignants à la prise en charge de la douleur et à la prévention de la douleur chronique,
- participer à des programmes de recherche.

Des moyens structurés facilitant une prise en charge de proximité

Les sites intra-régionaux de prise en charge de la douleur sont désormais labellisés (Besançon, Lons-le-Saunier, Belfort-Montbéliard, Vesoul-Lure-Luxeuil) ou en cours de l'être (Dole, Pontarlier, Saint-Claude). Un Numéro Vert® est depuis début 2007 mis à disposition des professionnels de santé de la région. L'utilisation est réservée aux médecins et il permet de joindre un référent douleur en dehors des heures d'ouverture des structures régionales.

Des formations sont régulièrement proposées sur les douleurs neuropathiques, la prise en charge de la douleur chronique et ses aspects thérapeutiques, les céphalées par abus médicamenteux. La prochaine session de formation aura lieu le 24 mai 2007 à Lons-le-Saunier : elle portera sur les lombalgies chroniques.

La diversité des compétences permet au Réseau Douleur Franche-Comté de mutualiser son offre de prise en charge et la pluriprofessionnalité des équipes apporte des techniques et aptitudes multiples : consultation pluridisciplinaire, techniques anesthésiques, ostéopathie, hypnose, relaxation, suivi psychologique ...

Des projets pour améliorer encore la prise en charge

Un des axes de travail pour les prochains mois est d'avoir recours plus fréquemment aux travailleurs sociaux et à développer des actions d'éducation thérapeutique.

Pour en savoir plus

Réseau Douleur Franche-Comté
CHU Jean Minjoz - Boulevard Fleming - 25030 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 66 88 65 - Fax : 03 81 66 88 64
Email : reseau-douleur@chu-besancon.fr - Site : www.reseaudouleurfc.org



brèves

Les cancers dans le Doubs

En 2002, 3 470 nouveaux cas de tumeurs ont été enregistrés chez des résidents du Doubs. Les cancers les plus fréquents sont le cancer de la prostate chez les hommes et le cancer du sein chez les femmes, suivis des cancers du poumon et du colon-rectum.

Le Registre des tumeurs du Doubs a publié les résultats concernant 38 localisations de cancer pour l'année 2002 ainsi que pour la période 1983-2002, "Incidence des cancers dans le Doubs en 2002 - Evolution sur la période 1983-2002".

Le rapport est accessible sur le site du Registre : www.chu-besancon.fr/registretumeursdoub

Pour en savoir plus :

Dr Arlette Danzon,
Directrice du Registre des tumeurs du Doubs
Email : adanzon@chu-besancon.fr

Nouvelles publications de l'Observatoire régional de la santé (ORS) de Franche-Comté

- "Les urgences en médecine générale en Franche-Comté : exploitation statistique de l'échantillon régional de l'enquête de la Drees".
- "Les périmètres de protection des captages d'eau potable en Haute-Saône. Où en est-on ? Que faut-il faire ?".
- "Les suicides : pas d'amélioration en Franche-Comté".
- "Les sages-femmes : des effectifs jeunes en progression constante".
- "Les infirmiers : des effectifs nombreux, en progression pour un besoin de professionnels toujours important".
- "Le cancer dans les régions de France : mortalité, incidence, ALD, hospitalisations".

Pour en savoir plus :

Florence Neret, ORS de Franche-Comté
Centre de documentation
Tél : 03 81 41 12 46 - <http://www.ors-franchecomte.org>

"Somnifères et tranquillisants, il est temps d'en parler !" : retrouvez la campagne sur vos écrans TV, dans la rue et chez votre médecin

Un programme de santé publique a été mis en place en Franche-Comté afin de promouvoir une meilleure prise en charge de l'insomnie et de l'anxiété, sans un recours systématique au médicament. En effet, l'écoute, l'aide psychologique et le respect d'une certaine hygiène de vie sont aussi de bons moyens pour agir efficacement sur des problèmes qui peuvent perturber la vie quotidienne de nombreuses personnes.

Les premières actions d'information et de communication mises en place en 2006 ont commencé à faire baisser la prise de ces médicaments dans notre région. Suite ces bons résultats, les actions sont renouvelées et amplifiées (affichage 4X3m) auprès du grand public et des médecins, au cours du premier trimestre 2007.

Pour en savoir plus :

Caroline Guillin, chef de projets, Urcam
Tél. : 03 81 40 12 63 - Email : cguillin@urcam.org